

franceinfo:

Plus du tiers des auto-entrepreneurs n'ont pas encore touché le fonds de solidarité du mois de décembre

Un constat qui s'explique par le renforcement des contrôles pour lutter contre la fraude.

Article rédigé par



Cyrille Ardaud - [franceinfo](#)
Radio France

Publié le 11/02/2021 05:57

Selon une étude révélée jeudi 11 février par franceinfo et menée par la Fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) qui représente 80 000 auto-entreprises, 39% des auto-entrepreneurs n'ont pas encore touché le fonds de solidarité du mois de décembre 2020. Par ailleurs, 21% des auto-entrepreneurs n'ont toujours rien touché pour le mois d'octobre, ajoute le rapport.

"Sur le terrain, on nous remonte des lenteurs qui ont des conséquences très concrètes pour un auto-entrepreneur qui gagne 1 500 à 2 000 euros par mois, alerte sur franceinfo Ludovic Badeau, porte-parole de la Fédération des auto-entrepreneurs. Quand vous lui faites attendre le fonds de solidarité un mois et demi, deux mois, en face le frigo est vide. On reçoit des messages de désespoir avec des situations économiques catastrophiques."

"On perd le caractère d'urgence"

Ce retard s'explique par le fait que le ministère de l'Économie et des Finances a décidé de renforcer ses contrôles pour lutter contre la fraude : le formulaire est complexe et la moindre coquille bloque automatiquement la demande. Résultat, des milliers de dossiers sont bloqués et ce sont autant de personnes qui plongent petit à petit dans la précarité. *"Au début on observait à peu près 7 jours pour toucher le fonds de solidarité en mars 2020, aujourd'hui on tend à un à deux mois. Le fonds de solidarité c'est un fonds d'urgence et là on est en train de perdre ce caractère d'urgence"*, a regretté Ludovic Badeau.

"On devrait faire des enquêtes a posteriori, verser le fonds de manière quasi automatique pour conserver ces entreprises en vie, et non assujettir le versement de l'aide à la réponse aux contrôles."

Grégoire Leclercq, président de la FNAE à franceinfo

Ainsi pour Ludovic Badeau, il faudrait *"garder le caractère automatique et urgent en-dessous de 1 500 euros"*. Il suggère la création de *"sortes de paliers. Par exemple, au-dessus de 3 000 euros on comprend qu'il y ait plus de contrôles, en-dessous 1 000 euros de demandes d'aides, on en a vraiment besoin et on peut faire des contrôles après."*

Bercy assure que tous les fonds de solidarité seront versés d'ici quelques semaines. 250 agents supplémentaires vont être dédiés à cette aide. Le fond de solidarité de 1 500 euros pour toutes les petites entreprises en difficulté est prolongé de 2 mois, en janvier et février 2021, [a annoncé mercredi, le ministre de l'Économie Bruno Lemaire.](#)